

## **REALISATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIVES**

Les réalisations de l'UPAP doivent être jugées sous l'angle des objectifs qui lui ont été assignés dans l'article 5 de sa Convention.

### **1ER OBJECTIVE : Maintenir et élargir la coopération entre les Etats Membres afin d'améliorer et de rationaliser l'utilisation des services postaux**

Dans ce domaine, les actions de l'UPAP ont été axées sur l'amélioration de l'acheminement du courrier. En effet, cette fonction de base de la Poste se caractérise en Afrique par des délais de transmission souvent excessifs et une sécurité des envois généralement fragile. Ce constat a amené l'UPAP à entreprendre les actions suivantes :

- diffusion périodique auprès de toutes les administrations postales africaines des tableaux d'acheminement du courrier ainsi que leur mise à jour pour tenir compte de l'évolution des réseaux de communication;
- contrôles périodiques des délais d'acheminement du courrier et diffusion des résultats de ces contrôles en vue de l'adoption des mesures correctives qui s'imposent;
- organisation depuis 1983 de 3 conférences sur les acheminements postaux en Afrique et mise en oeuvre des résolutions adoptées lors de ces conférences;
- organisation de trois conférences sur le service EMS; à l'occasion de la 3e Conférence, l'Union a pris en charge les frais de participation des délégués de ses Etats membres classés parmi les PMA.
- envoi des missions auprès de nombreuses administrations afin d'identifier les problèmes d'acheminement;
- création d'une équipe opérationnelle afin d'améliorer la qualité de l'acheminement du courrier qui a effectivement lancé ses activités en janvier 1998.

### **2E OBJECTIVE : Harmoniser la structure des tarifs entre les Etats Membres en vue d'établir des tarifs compatibles avec un service de bonne qualité et une gestion financière saine des services postaux**

Dans la plupart de nos pays, les décisions des autorités publiques, le plus souvent, ne permettent pas d'ajuster les tarifs aux coûts réels des prestations postales. Pour essayer d'y remédier, l'UPAP a organisé un cycle d'étude sur les méthodes de détermination du prix de revient et la politique tarifaire. Une étude globale sur l'harmonisation de la structure des tarifs entre les Etats membre est en cours par le Comité d'études de l'UPAP, créé en 1992 pour entreprendre les études techniques.

### **3E OBJECTIVE : Encourager en Afrique la création d'instituts régionaux et sous-régionaux chargés de la formation en matière de services postaux, en coopération avec les organisations internationales ayant compétence dans ce domaine en Afrique**

La plupart des sous-régions d'Afrique ont maintenant des écoles multinationales assurant la formation postale.

**4E OBJECTIVE : Harmoniser dans la mesure du possible les positions des Etats membres de l'Union lors des réunions internationales touchant aux services postaux, en particulier lors des réunions de l'UPU**

. • Lors des quatre derniers Congrès de l'UPU (Hambourg 1984, Washington 1989, Séoul 1994, Beijing en 1999), l'UPAP a assuré les réunions de concertation du groupe africain afin d'harmoniser les positions des uns et des autres sur toutes les questions importantes qui ont été discutées.

. • Des résultats très positifs ont été obtenus par l'Afrique, entre autres, les élections de ses Etats membres au CA et au CEP de l'UPU, la réadmission au sein de l'UPU de la République d'Afrique du Sud, etc.

. • Organisation d'une Conférence sur l'EMS et d'une Table ronde sur les frais terminaux en 1993 afin d'adopter une stratégie commune pour toute l'Afrique. Une deuxième table ronde sur les frais terminaux a été organisée en Août 1998 pour préparer la table-ronde mondiale tenue à Berne en février 1999. Les propositions émanant de la table-ronde régionale ont été prises en compte dans le système des frais terminaux adopté à Beijing.

. • Organisation en 1994 et 1998 de sessions extraordinaires de la Conférence des Plénipotentiaires en vue d'harmoniser les positions africaines sur les sujets inscrits à l'ordre du jour des Congrès de l'UPU.

**5E OBJECTIVE : Publier les informations et les résultats des recherches concernant les services postaux au bénéfice de tous les Etats membres et favoriser les échanges d'informations et de personnel entre les Administrations des Etats membres.**

Outre la diffusion des plans nationaux d'acheminement et leurs mises à jour périodiques, l'UPAP a fait les publications suivantes :

- étude sur les coûts comparatifs des moyens de transports terrestre, maritime, ferroviaire et aérien utilisés par les services postaux africains;
- guide des méthodes et tableaux en vue de la connaissance du trafic postal et des services financiers;
- statistiques des sacs vides;
- informations générales et guide opérationnel du service EMS;
- manuel de statistiques postales;
- recueil des imprimés EMS utilisés par les Administrations postales;
- guide opérationnel sur la méthode de calcul des frais terminaux;
- publication semestrielle du Bulletin de l'UPAP.

**6E OBJECTIVE : Servir d'agence d'exécution de projets pour ses Etats membres en vue du développement intégré de la Poste en mettant à leur disposition le support technique nécessaire**

L'UPAP est responsable de la mise en oeuvre des projets communautaires de

l'Acte Final de Nairobi, du Programme général d'action de Washington, des Stratégies Postale de l'UPU ainsi que du programme du sous-secteur "services postaux" de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour les Transports et Communications en Afrique. De juin 2000 à janvier 2002, le Secrétariat Général de l'Union Panafricaine des Postes s'est essentiellement concentré sur l'exécution du Plan d'Action d'Abidjan pour la mise en oeuvre de la Stratégie Postale de Beijing, la coopération internationale et les actions de formation. Dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs proprement fixés par la Stratégie Postale de Beijing par l'exécution du plan d'Action d'Abidjan les activités ont porté sur les domaines aussi variés que la sensibilisation en faveur d'une nouvelle vision de la Poste, la réforme postale, le développement des activités commerciales, l'introduction des nouvelles technologies pour l'informatisation des services postaux, la formation et le développement des services financiers postaux qui représentent une composante importante du développement de la Poste en Afrique. A part les sessions ordinaires du Conseil et celles des Comités Techniques de l'UPAP, le Secrétariat Général a pu organisé les réunions suivantes : Mise à jour : Séminaires et ateliers organisés par l'UPAP en collaboration avec L'UPU et les autres partenaires.

1. Conférence Régionale sur les Services Financiers Postaux qui a eu lieu du 7 au 8 mars 2002 à Accra au Ghana.
2. Conférence Régionale sur la Poste et les Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication organisée à Tunis en Tunisie du 13 au 14 mars 2002.
3. Table Ronde Régionale sur les frais terminaux organisée au mars 2003 à Yaoundé au Cameroun du 11-12 mars 2003-05-13.
4. Conférence Régionale sur la Coopération Technique et le partenariat organisée du 29-30 avril 2003 à Arusha en Tanzanie.
5. Table Ronde Régionale avec les bailleurs des fonds à Ouagadougou, Burkina Faso du 13-14 mai 2003.
6. Réunion du Comité d'Etudes organisée à Dakar au Sénégal du 6 au 8 août 2003.
7. Conférence régionale sur les services financiers postaux organisée à Cape Town, en Afrique du Sud du 29 au 30 septembre 2003.
8. Réunion sur les bureaux de change Extra-territoriaux organisée à Addis-Abéba du 7 au 8 octobre 2003.
9. Cycle Bilingue sur la planification du développement postal à Antananarivo, Madagascar, du 29 au 30 octobre 2003.
10. Atelier anglophone sur les nouvelles technologies à Lusaka, Zambie du 10 au 11 novembre 2003.
11. Séminaire anglophone sur comptabilité analytique organisé à Harare, Zimbabwe, du 19 au 21 novembre 2003.

12. Conférence Panafricaine sur la formation à distance organisée à Tunis, Tunisie par l'UPAP en collaboration avec l'UPU et la PosteTunisienne, du 17 au 19 mars 2004.
13. Réunion du Groupe d'Action pour le Développement de la philatélie en Afrique (GAPPA) et du comité de réflexion sur l'émission du timbre-poste commémoratif de la création de l'Union en avril 2004 à Tunis.
14. Organisation de la 2<sup>ème</sup> Table-ronde régionale des décideurs postaux avec les bailleurs de fonds à Accra au Ghana au mois d'avril 2004.
15. Conférence et atelier à Maseru (Lesotho) du 23 – 26 novembre 2005 sur :
  - Les coopératives EMS et Télématiques
  - Les opérationnels du service EMS
  - Le développement de l'EMS en Afrique
16. Organisation des réunions IPEDA (Initiative pour le pari de l'excellence face aux défis de l'Afrique) tenues à :
  - Lagos, Nigéria, du 8 – 9 février 2005, pour la 1<sup>ère</sup> réunion préparatoire
  - Accra, Ghana, du 10 – 11 février 2005, pour la 2<sup>ème</sup> réunion préparatoire
17. Conférences sous-régionales tenues à Prétoria (Afrique du sud) du 23 au 26 février 2005 sur :
  - La culture d'entreprise
  - La priorité au client
  - L'élaboration d'un guide sur les stratégies commerciales.